

BLV Mag

Décembre 2025



DOSSIER

BOURCAINS, TÉMOINS DU TEMPS

Sommaire

4 La rétro du mois

Les temps forts en images

5 L'agenda

Les prochains rendez-vous à retenir

6 Le dossier

Raconter le Bourg-lès-Valence d'autrefois

10 La Ville s'engage

en faveur des seniors

11 La vie d'asso

Lire et faire lire

12 Le portrait

Les agents recenseurs en 2026

14 Les tribunes

Libre expression

15 L'état-civil et les brèves

Le dessin de l'actu



par Laurent Miraglia

Deux nouveaux points d'apports volontaires à l'Ile-parc Girodet

Afin d'inciter les usagers au tri, deux points d'apports volontaires réservés aux déchets recyclables (emballages papier, plastique, métallique... hors ordures ménagères) et au verre ont été installés à proximité de l'aire sportive extérieure et du Centre De Gestion 26.

Pour rappel, les encombrants doivent obligatoirement être déposés en déchetterie. Les auteurs de dépôts sauvages encourrent une amende pouvant atteindre 1 500€.



Propreté et déchets abandonnés :

Valence Romans Agglo recueille votre avis en ligne pour connaître votre ressenti et, selon vous, les points à améliorer.

Participez avant le vendredi 16 janvier 2026 au questionnaire (anonyme) disponible sur le site internet de la Ville : www.bourg-les-valence.fr



Sensibilisation à la sécurité routière des élèves de 1ère du lycée Les 3 Sources par la police municipale

Entre nous...

Compte-tenu de la période de réserve électorale qui a débuté le 1er septembre 2025 en vue des élections municipales de 2026, à compter de ce numéro, l'édition ne comportera plus de photo de Madame le Maire. Le magazine, à l'image de cet éditorial, respecte un principe de neutralité.

“

Bonne et heureuse année 2026

”

Plusieurs sont à retrouver dans les pages de ce magazine, tous extraits d'un film compilant l'ensemble de ces rencontres et que vous pourrez bientôt découvrir en ligne sur le site internet de la ville.

Alors que l'année 2025 est sur le point de s'achever, je vous adresse, avec un peu d'avance, mes voeux les plus sincères pour 2026 et vous invite vivement à participer aux cérémonies de vœux par quartier qui se dérouleront tout au long du mois de janvier, dont vous trouverez toutes les dates au dos de ce numéro.

En espérant avoir le plaisir de vous croiser à cette occasion, je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2026.

Madame le Maire de Bourg-lès-Valence

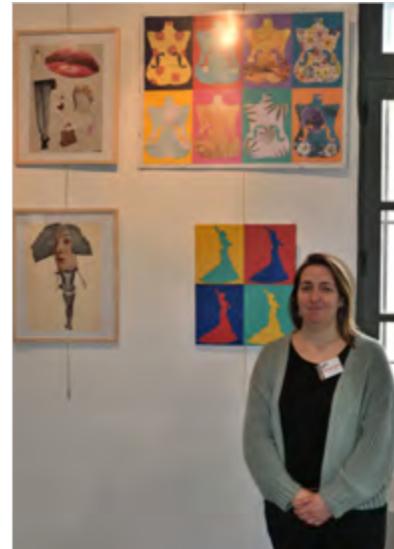


BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent, Solène Vigouroux • Impression : Despesse Imprimerie • Tirage : 10500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépot légal: à parution • Date de parution : Novembre 2025 • Distribution: Distibral.

La rétro du mois — Les temps forts en images



L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
aux horaires d'ouverture de la mairie (sauf le jeudi après-midi)
ou par téléphone : 06 09 67 92 96

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité : mutuelle santé, assurance habitation, alarme individuelle, assurance animale, dispositifs anti-moustiques, fioul, bois de chauffage, énergie verte...



Humour – Amandine Lourdel « Renversée »
Samedi 10 janvier – 20h

Théâtre Le Rhône

Plus d'infos : www.theatre-le-rhone.fr



Humour- Tom Baldetti « Tome 1 »
Jeudi 15 janvier – 20h

Théâtre Le Rhône

Plus d'infos : www.theatre-le-rhone.fr



Exposition Lez'Arts Bourcains
Samedi 31 janvier et dimanche 1er février

La Cartoucherie

Raconter le Bourg-lès-Valence d'autrefois



Durant plusieurs mois, des Bourcaines et des Bourcains nés à Bourg-lès-Valence ont rassemblé et partagé souvenirs, anecdotes et archives personnelles sur l'évolution de leur ville au fil des décennies, donnant lieu à une exposition en salle des mariages de la mairie. En parallèle, un film, prochainement disponible sur le site internet de la ville, a été réalisé pour compiler l'ensemble des témoignages, dont certains passages sont reproduits ci-après.

Un projet né de la volonté des habitants

Sans Nicolle Richtarch, le projet « Bourcains, témoins du temps » n'aurait certainement jamais vu le jour. C'est en participant au traditionnel repas des seniors, où elle retrouve plusieurs connaissances depuis longtemps perdues de vue, qu'elle suggère à la municipalité de réunir les Bourcaines et les Bourcains nés à Bourg-lès-Valence et résidant toujours sur la commune.

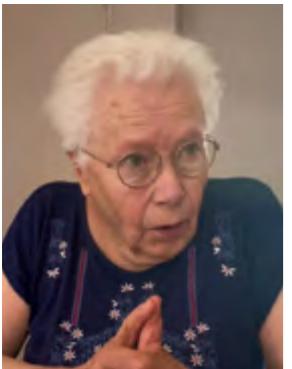
Après un appel lancé dans le magazine municipal, plus d'une cinquantaine d'habitants se retrouvent en mairie à l'été 2025 pour un moment convivial qui s'est avéré particulièrement riche en émotion, en échanges et en partage, chacune et chacun relatant avec enthousiasme ou nostalgie une anecdote, un moment marquant de sa vie à Bourg-lès-Valence.

Plusieurs des participants émettent alors l'idée de réunir leurs témoignages, afin de conserver une trace de tous leurs souvenirs qui, mis bout à bout, forment les maillons d'une histoire commune de la ville et de ses habitants, et par là-même, de mieux faire connaître ce qu'était le Bourg-lès-Valence d'autrefois.

Durant près de 5 mois, ils ont été nombreux à partager leur documentation personnelle et familiale, à témoigner face caméra ou encore à se retrouver toute une après-midi aux archives municipales pour identifier d'anciennes photographies.

Au terme de ce projet de longue haleine, une soixantaine d'entre eux ont pu découvrir en avant-première le film qui leur était consacré ainsi qu'une exposition présentée en salle des mariages de la mairie jusqu'au 19 décembre, qui a permis de replonger dans le passé de Bourg-lès-Valence et de mesurer tous les changements et les évolutions de notre ville.

Le dossier — Bourcains, témoins du temps



« Pendant la guerre, on a connu les privations. Je suis née en 1938. Ce qui manquait le plus, c'était le pain. Nous avions des tickets de rationnement, pour la farine, l'huile, le café... certains se sont enrichis avec la marché noir. Vivant près de la voie ferrée, on pouvait entendre les Résistants lorsqu'ils essayaient de faire sauter les trains. »

Monique Sauton



« Je suis né au Valentin qui était un substitut de la maternité de Valence. Les Américains ont voulu bombarder le pont de Valence: ils ont manqué le pont mais ils n'ont pas manqué l'hôpital. Tout le service maternité a dû être déplacé au Valentin. »

Christian Berthonnier



« En 1971, il y a eu beaucoup de neige entre Noël et le 1er de l'an. Les automobilistes étaient bloqués sur l'autoroute et s'étaient réfugiés chez les habitants.

Quand on est arrivé dans notre maison Chemin de Pomarel en 1973, on n'avait pas l'eau de la ville, mais l'eau de la Bourne, en grande citerne, avec laquelle on se lavait. »

Christine et Roger Fustier



« J'habitais impasse du Rhône, quartier des Chirouzes, où le fleuve montait souvent. En 1955, il est rentré dans notre maison. C'était avant qu'il ne soit dompté avec la construction du barrage.

En face de chez nous, il y avait des jardins, des maraîchers et un chemin qui menait dans les îles au bord du Rhône où il y avait une plage de sable gris. Mes parents m'ont raconté que dans les années 40, ils se baignaient encore dans le Rhône.

Je me souviens surtout de la solidarité qui existait entre voisins à cette époque. Les gens s'entraidaient beaucoup et se recevaient, les uns les autres, pour jouer aux cartes. »

Nicole Martel



« Je me souviens de la vieille école sur la place de l'église, où nous allions faire classe jusque dans le clocher. Nous avions une institutrice dont le mari était à la guerre et qui ne faisait que pleurer. »

Georgette Diffonty



« J'ai été marqué par l'aménagement de l'usine hydroélectrique. J'habitais quartier des Chabanneries, mes parents ont été expropriés et la maison démolie. J'avais 12 ans, j'avais toujours vécu dans cette maison, cela a été un choc. Et puis maintenant, on se rend compte que cette usine est grandement nécessaire.

Dans les années 50, il y avait beaucoup de cafés, notamment sur l'avenue Marc Urtin, la rue Pompéry ou le quai Thannaron, avec des jeux de boules. Très peu de monde possédait des voitures, on se déplaçait à pied ou à vélo. Le dimanche, les hommes allaient dans le bistro du coin pour jouer à la longue. »

Gérard Ambrosse



« A l'époque, il n'y avait pas de barrage sur le Rhône, il y avait des tourbillons. Il nous est arrivé de traverser le fleuve à la nage, ce n'était pas prudent, on aurait pu se noyer. On partait de Bourg-lès-Valence, on atterrissait à Soyons. »

Pierre et Joël Keyser



« A l'époque, rue Carnot, il y avait un nombre inimaginable de magasins: un marchand de chapeaux, le cordonnier, un casino, un coopérateur, une boucherie, une triperie, le bureau de tabac, deux boulangeries, deux merceries, un marchand de vins... »

Colette Scordel



« Avant 1970, la rue Carnot était la rue principale de Bourg-lès-Valence. Le four de la boulangerie était bâti, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas d'inertie, la chaleur restait à l'intérieur. A Noël, après la cuisson du pain, les gens amenaient leur dinde dans leur cocotte et la faisaient cuire chez le boulanger. »

Jean-Michel Teyssere



(Re)découvrez le Bourg-lès-Valence d'antan lors des cérémonies de vœux de quartier

Tout au long du mois de janvier, les traditionnelles cérémonies de vœux par quartier seront l'occasion de visionner une série de photos d'archives et de partager vos souvenirs et vos anecdotes sur notre ville.

Rendez-vous où vous voulez, quand vous pouvez :

- Samedi 10 janvier - 11h

: Hôtel de Ville (salle des mariages)

- Lundi 12 janvier - 20h :

La Cartoucherie

- Mardi 13 janvier - 20h :

MPT de l'Armailler

- Jeudi 15 janvier - 20h : Hôtel de Ville (salle des mariages)

- Samedi 17 janvier - 11h :

Lycée les 3 Sources

- Lundi 19 janvier - 20h :

MPT des Chirouzes

- Mardi 20 janvier - 20h :

Salle du Vote (Vieux Bourg)

- Samedi 24 janvier - 11h :

Salle de l'Allet

La Ville s'engage — en faveur des seniors

Repas des seniors : ne manquez pas les inscriptions !



Comme chaque année, les Bourcains de 65 ans et plus sont conviés à participer au repas festif offert par le CCAS qui aura lieu à la salle de la Valentine (11 allée Copernic) les mardi 24, mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 février prochains.

Les inscriptions, sur présentation d'une pièce d'identité, auront lieu sur place au CCAS (place Elie Cester) ou en mairie aux dates ci-dessous, uniquement les après-midis, du lundi au jeudi inclus :

- Pour le repas du mardi 24 février : inscription entre le lundi 12 et le jeudi 15 janvier
- Pour le repas du mercredi 25 février : inscription entre le lundi 19 et le jeudi 22 janvier
- Pour le repas du jeudi 26 février : inscription entre le lundi 26 et le jeudi 29 janvier
- Pour le repas du vendredi 27 février : inscription entre le lundi 2 et le jeudi 5 février

À NOTER : le nombre de places étant limité, le choix des dates pourra être restreint en fonction des disponibilités restantes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

CCAS - place Elie Cester
06 81 83 97 90
laurence.philippot@bourg-les-valence.fr

La vie d'asso — Lire et Faire Lire

Donner le goût de la lecture aux plus jeunes, tout en favorisant le lien intergénérationnel



Porté par deux réseaux, l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et la FOL26 (Fédération des Oeuvres Laïques de la Drôme), "Lire et faire lire" est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité entre les générations.

Le principe est simple : des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture durant l'année scolaire.

Des séances de lecture à haute voix sont organisées en petit groupe, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

A Bourg-lès-Valence, ces séances de lecture sont organisées dans les écoles élémentaires de la Ville.

Vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants ? Vous pouvez rejoindre les bénévoles du réseau Lire et faire lire.

Les raisons qui vous poussent à vous engager peuvent être nombreuses : vos talents de lecteur, l'envie de partager votre passion de la littérature, votre conviction que la lecture est un outil essentiel pour se réaliser pleinement, votre désir de contribuer à un avenir meilleur pour les enfants... Peut-être que ce sont toutes ces raisons à la fois !

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR LECTEUR BÉNÉVOLE OU AVOIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

• Consultez le site : lireetfairelire.org • Contacts : lireetfairelire@udaf26.fr - secretariat@fol26.fr

Le portrait — Les agents recenseurs en 2026



Recenser les habitants pour connaître l'évolution de la population de la commune

Comme chaque année, 8% des administrés, soit environ 200 adresses sont tirées au sort par l'INSEE pour faire l'objet d'une enquête de recensement, afin de permettre une mise à jour régulière des informations sur la population et ainsi mieux répondre à ses besoins. Brigitte Le Coent, Christel Chabot, Gislaine Grangier et Kamila Shata sont les quatre agents qui effectueront cette mission en début d'année dans les différents quartiers de Bourg-lès-Valence.

Du 15 janvier au 21 février 2026, chacune d'entre elles se rendra au domicile des Bourcains concernés munie d'une carte tricolore certifiée par la mairie pour leur remettre un questionnaire à retourner dûment rempli par Internet ou à remettre à l'agent recenseur lors d'un second rendez-vous.

Pour Kamila, il s'agira de son premier recensement. Bourcaine, elle apprécie de s'investir au service de sa ville. «*Lorsqu'il y a des actions comme celle-ci ou comme le dépouillement, j'essaie d'y participer.*»

Pour les autres agents, la mission est devenue familiale, à l'image de Christel, qui effectue le recensement depuis 6 ans : «*je connais bien Bourg-lès-Valence depuis des années. J'aime le contact avec les gens, savoir qui vit dans la commune. Cela permet de retrouver des personnes qu'on avait perdu de vue, c'est convivial, il s'agit d'une mission très agréable.*»

Brigitte abonde : «*c'est un travail d'enquête plutôt sympa. En général, on est bien reçu, les habitants comprennent la démarche, même s'il peut y avoir des situations difficiles, avec des personnes qui ne veulent absolument pas nous répondre ou qui sont très grossières. Mais c'est arrivé seulement une ou deux fois l'année dernière*»

Gislaine tient quant à elle à souligner l'accompagnement de la mairie. «*Je félicite le service état-civil et sa responsable qui sont toujours très disponibles, à notre écoute. Rien que cela, ça donne envie de recommencer*»

Comme l'explique Anne-Laure Micasio, responsable du service à la population, «*bien*

accompagner les agents recenseurs est important pour avoir un taux de réponse le plus élevé possible. Avec 97% des questionnaires retournés l'an dernier, le bilan est très positif.»

Le recensement est en effet très important pour mieux connaître la dynamique d'une commune. «*Cela permet de savoir comment évolue la population : si elle augmente, si elle diminue, si elle est plus ou moins vieillissante, si elle compte plus ou moins de familles... Ces données sont précieuses pour adapter au mieux les services des collectivités aux besoins des populations, qu'il s'agisse des crèches, des écoles, des transports... La taille de la population influe aussi sur des critères tels que le niveau de subventions que perçoit la commune. Bourg-lès-Valence oscille autour du seuil déterminant des 20 000 habitants, il est donc d'autant plus important de connaître précisément le nombre d'habitants.*»

Si votre foyer est concerné par le recensement en 2026, vous serez informé par un premier courrier de la mairie entre le 8 et le 14 janvier. La Ville vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs et de faciliter leur mission en restituant votre questionnaire au plus tôt.

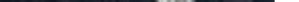
Les quatre agents recenseurs et leurs secteurs



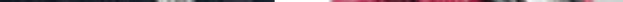
Kamila Shata



Brigitte Le Coent



Christel Chabot



Gislaine Grangier



Vieux Bourg (de l'école Barthelon jusqu'à Valence)

de l'avenue Jean Jaurès à la Belle Meunière, Godanger, zone rurale nord (des Chanalets jusqu'à Saint-Marcel-lès-Valence)

Zone industrielle et commerciale, zone rurale ouest (Jonquettes, Chabanneries, Chirouzes), de l'avenue Marc Urtin au site du Valentin, de la mairie jusqu'à la résidence Rhône-Alpes

Les tribunes — Libre expression

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

DANS LA PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026, LA PÉRIODE ÉLECTORALE A DÉBUTÉ LE 1^{er} SEPTEMBRE 2025. AFIN DE PRÉSERVER LE PRINCIPE DE NEUTRALITÉ QUI S'APPLIQUE À LA COMMUNICATION EN PÉRIODE ÉLECTORALE, LE GROUPE MAJORITAIRE A DÉCIDÉ DE NE PAS PUBLIER DE TRIBUNE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET CE JUSQU'AU TERME DE L'ÉLECTION

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gentil - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrand - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Fabrice Piaud - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "ENSEMBLE POUR BOURG-LÈS-VALENCE"

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Depuis le 1er septembre, nous sommes en période électorale.

Nous ne ferons pas de tribune durant cette période.

Le Groupe « Ensemble pour Bourg-Lès-Valence » reste à votre écoute et à votre disposition.

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Frédéric Tremblay –
Maria Carromagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Georges Ishacian

Expression d'Alexandre Pothain, Conseiller municipal

Retrouvez la tribune des écologistes sur bourglesvalence.org

Obligations incombant aux propriétaires de chiens

Il est rappelé que tous les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans l'espace public. Quant aux chiens d'attaque (dits de 1^{ère} catégorie) et aux chiens de garde et de défense (dits de 2^e catégorie), ils doivent avoir fait l'objet d'une déclaration à la police municipale et doivent également être muselés. Les maîtres récalcitrants qui laisseraient leurs chiens divaguer encourront une amende, la mise en fourrière de l'animal et jusqu'à l'euthanasie pure et simple du chien si celui-ci est jugé trop agressif par un vétérinaire agréé.

Règlementation sur les clôtures

Conformément à la délibération du 10 juillet 2009, il est rappelé que les travaux de clôture, qu'il s'agisse d'une création, d'un rehaussement ou d'une remise en état (enduit, peinture...), doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux à déposer auprès du service urbanisme de la commune.

Les travaux réalisés sans autorisation peuvent faire l'objet d'un procès-verbal d'infraction tel que défini à l'article L.480-1 du code de l'urbanisme. L'article L.480-4 du code de l'urbanisme définit les peines encourues en cas de réalisation de travaux sans autorisation, à savoir une amende pouvant atteindre 300 000€ et une peine d'emprisonnement en cas de récidive.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service urbanisme :

04 75 79 45 60
accueil.dau@bourg-les-valence.fr

Attention aux SMS frauduleux !

Une plateforme officielle est dédiée au signalement des SMS et appels frauduleux :

www.33700.fr

Ces signalements permettent d'agir rapidement contre les arnaques, de protéger les usagers et d'aider les autorités à bloquer les numéros malveillants.

Comment reconnaître un SMS frauduleux ?

- Demande urgente de paiement ou de coordonnées bancaires
- Message prétendant venir d'un service public ou d'un transporteur inconnu
- Lien suspect ou raccourci
- Fautes d'orthographe ou formulation étrange

En cas de doute : ne répondez pas, ne cliquez pas !

Signalez le message au 33700 pour contribuer à la sécurité numérique de tous.

État civil

NAISSANCES

Antoine Leon

Hanna Sellami

Maël Sellami

DÉCÈS

Janine Valderrama
Olivier Fourneron
Marco Marchesi
Suzanne Rave née Magnette

Guy Riffard
Christine Marcon
Paulette Brunière
Jocelyne Lebras

François Hentschel
Guy Charlton
Bernadette Baudin
Simone Cini

MARIAGES

Lilian Le Cam / Emna Belhadj Slimen



LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
vous invitent aux **CÉRÉMONIES DE VOEUX** **2026**
PAR QUARTIER

11 h 00

Samedi 10 janvier : Hôtel de Ville

Samedi 17 janvier : Lycée les 3 sources

Samedi 24 janvier : Salle de l'Allet

20 h 00

Lundi 12 janvier : La Cartoucherie

Mardi 13 janvier : MPT de l'Armailler

Jeudi 15 janvier : Hôtel de Ville

Lundi 19 janvier : MPT des Chirouzes

Mardi 20 janvier : Salle du Vote

